


25^{ème} édition - 2024
PARTICIPATION : Modalités

- **De quoi s'agit-il ?** Épreuve féminine non homologuée par équipes
- **Qui peut participer ?**
 - . joueuses âgées de 18 ans et plus (participation possible de 2 joueuses entre 15 et 18 ans maximum par équipes)
 - . joueuses licenciées FFT 2024 impérativement,
 - . appartenir au club indiqué sur l'attestation de licence FFT et représenté dans l'épreuve (sauf pour les deux clubs s'étant regroupés pour constituer une équipe),
 - . être Non Classée, 40, 30/5 ou 30/4,
 - . ne pas être classée 30/3 ou au-dessus au classement d'octobre 2023,
 - . ne jamais avoir été classée 30/3 ou mieux de toute sa "vie tennistique".
- **Une joueuse inscrite dans le championnat des Alt's peut participer aux Raquettes F. F. T.**

INSCRIPTION DU CLUB : Modalités

- Le club doit faire parvenir son inscription au Comité en lui adressant obligatoirement :
 - **le droit d'engagement de 25 €,**
 - **le nom, le classement, l'adresse e-mail et l'attestation de licence 2024 de toutes les titulaires** qui constitueront l'équipe ou les deux équipes du club. Une même joueuse ne pourra en aucun cas défendre les couleurs du club dans deux équipes distinctes, sauf dans le cas où l'une des titulaires se blesserait. La remplaçante doit avoir un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.
- **Vous pouvez jouer à votre convenance, en accord avec les équipes de la poule, en semaine ou le week-end, matin ou soir.**
- Deux clubs peuvent se regrouper pour former une équipe.
- Une section tennis-entreprise peut également constituer 1 ou 2 équipes.
- Toutes les participantes des éditions précédentes peuvent se réinscrire (même les équipes qualifiées aux précédentes interrégions et finale nationale depuis 2013 et avant).

PHASE CLUB

- La formule de cette phase est individuelle, elle se déroule de préférence en semaine.
- L'organisation est flexible et peut se présenter de la façon suivante :
 - soit un tableau par élimination directe,
 - soit sous forme de poules.
- Les rencontres se jouent en un set gagnant, avec jeu décisif à 6/6. A 40/A, les avantages sont joués.
- Un club peut qualifier au maximum deux équipes.
- **Les rencontres se jouent avec des balles dures à partir de cette saison 2024.**

POUR TOUTES LES PHASES PAR ÉQUIPES

Formule :

- deux simples et un double,
- un set gagnant, avec jeu décisif à 6/6,
- à 40A, les avantages sont joués (uniquement en simple).

Composition des équipes :

- chaque équipe est composée de **4 joueuses + une remplaçante** : 2 joueuses de simple et 2 joueuses de double,
- **la capitaine devra être l'une des 5 joueuses ou remplaçante,**
- l'équipe peut être composée d'1 ou 2 jeune(s) fille(s) NC, 40, 30/5 et 30/4 née(s) entre 2005 et 2008 (donc âgée(s) de 15 à 18 ans),
- la liste des 5 joueuses doit être communiquée au Juge-Arbitre avant chaque phase et elle ne pourra pas être modifiée durant une même phase.
- **le classement d'octobre 2023 fait foi.**

Déroulement d'une rencontre :

- l'ordre des parties est : **simple n° 2 - simple n° 1 - double,**
- les joueuses disputant le double ne doivent pas avoir pris part aux simples lors de la même rencontre (soit 4 joueuses par rencontre),
- transfert des résultats au Comité,
- les rencontres sont placées sous le signe de la convivialité (petits déjeuners, déjeuners, goûters).

PHASE COMITE – FINALE : mardi 18 juin 2024 au centre sportif du Comité HDS

- L'organisation est du ressort du Comité HDS.
- Les balles seront fournies par le Comité.
- Le Comité doit qualifier **une équipe** pour la phase régionale de la Ligue Ile-de-France.

PHASE REGIONALE – FINALE : samedi 22 juin 2024 (lieu à venir)

Le Comité HDS participera à une phase de poules avec les Comités du 78, 91 et 95.
Deux équipes parmi cette poule seront qualifiées pour la phase nationale (finale à Angers).

FINALE NATIONALE - les 20, 21 et 22 septembre 2024 à ANGERS

Les joueuses devront être en possession de leur licence 2025.

RESPONSABLES à contacter pour toute information sur les RAQUETTES FFT

Valérie KHALED : 06.15.38.83.25 / vprodhomme@orange.fr
Marie-Laure SOUPLLET : 06.34.55.10.32 / mlsouplelet@hotmail.fr